

n° 1
9 avril 2019

Viticulture

À retenir cette semaine

- Débourrement en cours
- Peu d'excoriose
- Quelques rares dégâts de gel signalés

BSV réalisé en fonction des observations de la situation sanitaire des vignobles à partir des données des vignobles suivis dans le cadre du réseau de parcelles en Auvergne-Rhône-Alpes. Observations effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations. Cette année, le réseau comprend 22 parcelles observées par 14 observateurs sur 5 cépages différents.

Données du réseau

12 parcelles renseignées, 10 dans le vignoble de Saint Pourçain, 2 dans le vignoble des Côtes d'Auvergne.

Stades phénologiques



Les vignes commencent à débourrer. Pour certaines parcelles, les premiers bourgeons ont commencé à atteindre le stade pointe vertes dès le 27 mars. Le refroidissement ces derniers jour a ralenti le développement des bourgeons d'une manière générale.

Les parcelles ayant subi un fort stress hydrique l'année dernière pourraient avoir du mal à démarrer ou démarrer plus lentement.



On observe souvent un étalement des stades de débourrement. Ce retard ne devrait plus se voir dans quelques semaines, dès que la pousse sera bien lancée.



Situation sanitaire

Mange-bourgeons

Aucun dégâts de mange-bourgeons n'a encore été observé.

Le seuil de risque est estimé à 15 % de ceps présentant au moins un symptôme.



Symptômes
2018



Mildiou

Les œufs d'hiver ne sont pas encore mûrs. Il ne peut donc pas y avoir de contaminations.

Pour rappel, il faut que les conditions suivantes soient toutes réunies pour qu'il y ait contamination :

- maturité des œufs d'hiver
- Présence d'organe(s) sensible(s) de la vigne (feuilles sorties)
- Présence de flaques ou de pellicule d'eau au sol
- Pluie à une température d'au moins 11 °C

Oïdium

La vigne est sensible dès le stade éclatement du bourgeon.

Pour qu'il y ait contamination il faut que les cléistothèces (l'organe de conservation hivernale du champignon) soient mûrs et qu'il y ait une pluie d'au moins 2 mm.

On ne sait pas encore prévoir quand les cléistothèces sont mûrs. C'est pourquoi il n'y a pas de modèle fiable pour prédire les contaminations. Le seul moyen de vérifier s'il y a eu contamination est de rechercher très précocement les taches primaires, aux environs du stade 5-6 feuilles étalées.

Excoriose

La période de forte sensibilité à l'excoriose débute au stade éclatement du bourgeon et dure jusqu'au stade 2-3 feuilles étalées. Si les conditions sont favorables, c'est à dire très humides, des contaminations peuvent avoir lieu jusqu'au stade 7-8 feuilles.

Les observations ne montrent pas de présence d'excoriose pour l'instant.

Black rot

La maturité des ascospores est effective.

En l'absence de pluie, le champignon ne peut pas s'installer et se développer. Mais de toutes façons, dans nos vignobles, il n'y a pas encore de feuilles étalées pouvant être contaminées, et les températures sont trop faibles.

Il n'y a donc pas de risque de contamination.

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée.
<http://viticulture.ecophytopic.fr/viticulture>

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François ROUDILLON - froudillon@allier.chambagri.fr

Animateur filière/Rédacteur : Véronique SARROT - vsarrot@allier.chambagri.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône Alpes, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint-Pourçain, la Fédération viticole du Puy-de-Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint-Pourcinois et des Côtes d'Auvergne.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.